

DEMANDES D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

**L'audience aura lieu le mercredi 5 avril 2017, à compter de 13 h,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe**

Dossier n^{os} : D08-01-17/B-00048 à D08-01-17/B-00050
Propriétaire(s) : Shek Financial Inc.
Emplacement : 1035, (1033 et 1037), chemin North River
Quartier : 13 - Rideau-Rockcliffe
Description officielle : lots 7 et 8, plan enr. 291
Zonage : R4Q
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DES DEMANDES :

La propriétaire souhaite lotir son bien-fonds en trois parcelles distinctes. Chaque parcelle sera occupée par une des habitations de la rangée de trois habitations construites récemment.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue de cessions, de concessions de servitudes/emprises et d'un accord portant sur les travaux d'entretien et la mitoyenneté. La propriété est représentée par les parties 1 à 5 du plan 4R préliminaire qui accompagne les demandes. Les parcelles séparées sont décrites ci-après :

Demande	Façade	Profondeur (irrégulière)	Superficie	Parties	Adresse municipale
B-00048	7,25 m	33,96 m	232,9 m ²	1 et 2	1033, ch. North River
B-00049	6,16 m	32,31 m	189,8 m ²	3	1035, ch. North River
B-00050	7,28 m	29,25 m	213,7 m ²	4 et 5	1037, ch. North River

Il est proposé de créer des servitudes/emprises sur les parties 1 et 5 au bénéfice du propriétaire de la partie 3 aux fins d'accès piétonnier.

LES DEMANDES indiquent que le bien-fonds ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.